

page « information » à conserver par le consommateur

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ENGAGEMENT POUR TOUS LES CONTRATS

1- L'association a pour objet :

- de maintenir (et d'inciter à l'installation) des fermes de proximité, pratiquant une agriculture paysanne et durable, dans le respect de la charte des AMAP sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
- de promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
- de permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

2- L'adhésion annuelle de 10 euros à l'association est obligatoire pour souscrire des contrats de partenariat avec les producteurs de votre choix engagés au sein de l'association.

Elle permet de couvrir les frais de fonctionnement de l'association. Elle est renouvelée en début d'année civile.

Merci de vérifier votre adhésion, et si nécessaire d'envoyer votre chèque à l'ordre de l'AMAP de la Goutte d'Eau et [bulletin d'adhésion](#) à Bernadette Faligant, 21 lotissement Les Moulins, Brain/Authion, 49800 Loire Authion

3- En s'engageant par la signature des contrats, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.

4- Période d'essai : le premier mois sert de période d'essai, à la fin de laquelle il est possible de résilier le contrat.

5- Résiliation : Toute résiliation en cours de contrat reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du conseil collégial.

6- Lieu et jour de distribution : le jeudi à 18h30 au terrain de pétanque de Brain sur l'Authion.

Il vous est demandé un engagement ferme de réservation pour chaque contrat..

Défaut d'engagement : le consommateur qui serait dans l'incapacité de venir prendre livraison des produits commandés doit s'organiser pour déléguer cette tâche à une autre personne amapienne ou non.

En cas d'absence à la fin de la distribution, les produits redeviennent la propriété des producteurs qui peuvent en disposer à leur guise.

Toutes les informations concernant l'association, ses producteurs partenaires et leurs contrats sont disponibles sur le site internet <https://www.amap-goutte-eau.fr/>

Coordonnées des tuteurs :

Denis CUSSENOT
58 rue du Haut chemin
La Bohalle / 49800 LOIRE-AUTHION
07.67.85.91.79 / cussenot@free.fr

Tanguy ROLLAND
1 impasse Bressigny
La Bohalle / 49800 LOIRE-AUTHION
06.86.67.77.84 / tanguy.rolland@proton.me

TERMES DU CONTRAT “ PRODUITS LAITIERS (VACHE)”

page à conserver par le consommateur

Nos produits sont tous au lait cru sauf les yaourts, dont le procédé de fabrication passe par une pasteurisation.

Nos vaches sont principalement de races normandes et montbéliardes, ainsi que quelques jersiaises et brunes des Alpes. Elles pâturent 10 mois sur 12 une alimentation fournie par les prairies autour de la ferme. Elles sont principalement nourries au foin et enrubannage lors des 2 mois restants sur la période hivernale. Leur alimentation est garantie sans maïs ni soja.

Nous produisons notre lait en Agriculture Biologique. Nous vendons principalement en circuits courts (magasin à la ferme, marchés de plein vent, AMAP). Nous transformons une partie du lait produit pour proposer la gamme ci-dessous :

FROMAGERIE	Tarifs	Conditionnements	DLC	Compositions
Yaourt nature lait entier	0,70€	pot 125g	28 j	Lait pasteurisé, ferments
Yaourt nature lait entier	2,20€	pot 500g	28 j	Lait pasteurisé, ferments
Lait cru entier	1,10€	bouteille verre 1L	3 j	son nom l'indique !
Faisselle 250g	2,20€	pot 250g	14 j	Lait cru entier, ferments, presure
Faisselle 500g	3,80€	pot 500g	14 j	Lait cru entier, ferments, presure
Fromage blanc mixé	3,50€	pot 500g	14 j	Lait cru entier, ferments, presure
Caillé (fromage blanc campagnard)	4,00€	pot 500g	14 j	Lait cru entier, ferments, presure
Skyr (fromage blanc lait écrémé)	3,50€	pot 500g	14 j	Lait écrémé, ferments, presure
Fromage à tartiner aillé	2,50€	pot 250g	14 j	Lait cru entier, ferments, presure, ail frais, ciboule et/ou ciboulette fraîche selon saison, aillet frais selon saison
Crème	3,00€	pot 250g	12 j	son nom l'indique !

Les contenants vous sont fournis et récupérés. Merci de la rapporter à chaque distribution, nettoyés.

====> En page 3, vous trouverez le tableau des distributions à compléter par date. **(Merci de lire ci-dessous les conditions d'engagement).**

Le contrat doit être complété et signé (page 3) (le tableau page 3, double de votre commande, vous reviendra après signature du GAEC Bol d'herbe). Le ou les **chèques (2)** correspondant à la commande totale seront envoyés ou remis aux tuteurs au moment de l'engagement avec le présent contrat ; ils seront remplis **à l'ordre de « GAEC Bol d'herbe »**, le GAEC Bol d'herbe les encaissera aux mois indiqués au dos.

- ❑ Il vous est demandé un **engagement ferme de réservation jusqu'à fin avril 2026**.
- ❑ Remplissez pour chaque date de distribution, les quantités que vous souhaitez par produits. Vous pouvez, pour ce 1er contrat, commander des choses différentes d'une distribution à une autre. Livraison tous les 15 jours sauf exception (voir tableau récapitulatif page 3).
- ❑ Exceptionnellement, sous réserve d'avoir prévenu la ferme du Bol d'herbe et en accord avec elle, on pourra faire décaler sa livraison à une autre semaine.
- ❑ L'adhérent s'engage à participer par roulement à **la permanence** de la distribution bimensuelle,

Coordonnées des tuteurs :

Denis CUSSENOT
58 rue du Haut chemin
La Bohalle / 49800 LOIRE-AUTHION
07.67.85.91.79 / cussenot@free.fr

Tanguy ROLLAND
1 impasse Bressigny
La Bohalle / 49800 LOIRE-AUTHION
06.86.67.77.84 / tanguy.rolland@proton.me

Tableau des distributions 2026-2027 (de 18h30 à 19h30)

nombre de Produits laitiers commandés par catégorie et par date											
Dates de livraison	Total dû	Yaourt nature		Faisselle		Caillé (Fromage blanc campagnard)	Fromage blanc mixé	Skyr (Fromage blanc lait écrémé)	Fromage frais aillé	Crème fraîche	Lait entier cru
		125 g	500 g	250 g	500 g	500 g	500 g	500 g	250 g	250 g	1 litre
		0,70 €	2,20 €	2,20 €	3,80 €	4,00 €	3,50 €	3,50 €	2,50 €	3,00 €	1,10 €
03/09/2026											
17/09/2026											
01/10/2026											
15/10/2026											
29/10/2026											
12/11/2026											
26/11/2026											
10/12/2026											
24/12/2026	Pas de transformation laitière	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
07/01/2027											
21/01/2027											
04/02/2027											
18/02/2027											
04/03/2027											
18/03/2027											
01/04/2027											
15/04/2027											
29/04/2026											
TOTAL											

Contractants :

Le producteur :

GAEC BOL D'HERBE
 Le Bol d'herbe
 49640 Daumeray
 06.95.31.38.67 (Philippe)
earl.boldherbe@gmail.com

L'amapien/ne :

Nom/Prénom :
 Adresse :
 Ville :
 Tél. :
 email :

Contrat (page 3) à établir en 2 exemplaires accompagné du règlement.

Fait le à Loire-Authion.

Signature du producteur

Signature de l'amapien/ne

Coordonnées des tuteurs :

Denis CUSSENOT
 58 rue du Haut chemin
 La Bohalle / 49800 LOIRE-AUTHION
 07.67.85.91.79 / cussenot@free.fr

Tanguy ROLLAND
 1 impasse Bressigny
 La Bohalle / 49800 LOIRE-AUTHION
 06.86.67.77.84 / tanguy.rolland@proton.me